

# **La Cour constitutionnelle reçoit une délégation parlementaire de la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale**

Le Président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, a reçu le 19 juin 2023, au siège de la cour, une délégation parlementaire de la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre d'une visite d'information.

La visite était une occasion pour le membre de la Cour constitutionnelle, Ammar Boudiaf, d'animer une conférence sur les relations fonctionnelles entre la Cour et l'Assemblée populaire nationale, lors de laquelle il a présenté un aperçu sur la Cour constitutionnelle et ses compétences.

Ammar Boudiaf a également évoqué les multiples relations fonctionnelles entre la Cour et le Parlement, notamment dans le cadre du contrôle de constitutionnalité des lois, et de leur conformité à la Constitution, et de l'exception de l'inconstitutionnalité.

La délégation a ensuite visité les différents espaces de la Cour, y compris la salle des séances, la bibliothèque, le musée, et la salle des délibérations.

A cette occasion, le Président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, s'est entretenu avec cette délégation, en saluant le rôle majeur du Parlement, à soulever les préoccupations du citoyen et à consolider les principes de gouvernance démocratique et de l'Etat de droit, en appréciant cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de l'effort de coopération, de coordination et de dialogue entre les institutions de l'État.





[https://cour-constitutionnelle.dz/wp-content/uploads/2023/06/visite\\_APN.mp4](https://cour-constitutionnelle.dz/wp-content/uploads/2023/06/visite_APN.mp4)